

FORMATION DES ETUDIANTS MASTER MEEF SECOND DEGRE

PORTFOLIO DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

« Faire preuve de réflexivité »

EDITION MAI 2021

AVANT PROPOS

Vous entrez dans la formation MEEF, ces deux années seront pour vous l'occasion de développer vos compétences professionnelles au regard du référentiel à l'entrée dans les métiers du professorat et d'éducation et de vous préparer aux différents concours de l'enseignement et d'éducation. Afin de vous accompagner dans cette démarche de professionnalisation, nous vous proposons ce "portfolio de formation et de développement professionnel". Un accompagnement prévu dans la formation MEEF s'attachera à vous suivre dans ce travail.

Par les apports des recherches en Sciences de l'Éducation, nous souhaitons qu'il soit, pour vous, l'occasion d'entamer une démarche de développement professionnel dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Le présent outil proposé par monsieur Franck MOREL¹ explicite les compétences professionnelles attendues à l'entrée dans le métier d'enseignant ainsi que leurs descripteurs selon deux paliers, et favorise par là-même l'analyse réflexive de votre pratique. Il permet de préciser les compétences travaillées lors de votre formation en formalisant par catégorisation la diversité des expériences professionnelles qui jalonneront votre parcours lors de vos deux années de formation. Il rend tangible les acquis de l'expérience et en donne une vision objectivée grâce à leur formalisation en termes de degré de maîtrise pour les compétences visées. Il facilite également l'expression de vos besoins de professionnalisation. Il est donc un précieux outil d'auto-positionnement et de régulation de l'exercice professionnel dans le cadre de votre formation. Enfin, il constitue un support particulièrement pertinent pour préparer les concours de l'enseignement, plus particulièrement l'oral « d'entretien ». Aussi, ce portfolio de formation et de développement professionnel est construit autour de deux objectifs :

1. Un outil au service de votre formation :

- vous apporter une aide à l'identification et la définition des compétences professionnelles développées lors des deux années de formation
- vous rendre acteur de votre propre développement professionnel en vous appuyant sur une écriture réflexive puis un processus d'auto-évaluation et d'auto-régulation

2. Un outil au service de votre préparation aux concours et notamment la nouvelle épreuve d'admission (l'épreuve d'entretien) :

- préparer la présentation de cinq minutes pour exprimer ses motivations, son parcours... et la fiche individuelle de candidature
- préparer l'entretien avec la commission

¹ Université de Bourgogne / IREDU EA 7318

1. METHODOLOGIE

Le portfolio de formation et de développement professionnel proposé ci-dessous s'appuie sur le référentiel métier enseignant et d'éducation de juillet 2013 au regard des descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (fiche n°14 du BO n° 13 du 26 mars 2015) et intègre les objectifs de formation du référentiel « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle » de juillet 2019. Il s'adosse également sur des éléments de la recherche sur le lien étroit entre l'auto-évaluation et le développement professionnel.

Aussi, au regard de l'ensemble de ces éléments, la rédaction du portfolio de formation et de développement professionnel des étudiants s'organise autour de cinq étapes (non chronologiques) :

A RENSEIGNER AU FUR ET A MESURE

- ETAPE n°1 : la rédaction de votre identité, de votre parcours professionnel, du contexte d'exercice, des formations réalisées, des diplômes et certifications obtenus...

I. Fiche identité

II. Expériences professionnelles

III. Etudes et formation MEEF

IV. Conditions d'exercice de la formation M1 et M2

A RENSEIGNER A L'ISSUE DE CHAQUE STAGE EN M1 ET AVANT CHAQUE ENTRETIEN EN M2

- ETAPE n°2 : la rédaction d'un compte rendu d'activités au regard des éléments professionnels suivants :

V. Compte rendu d'activités et analyse M1 et M2

1- Environnement professionnel « propre » (la classe)

Celui-ci est construit à partir d'un cadre commun :

- La préparation et l'organisation des enseignements dans le temps et l'ensemble des moyens mobilisés pour les rendre efficaces (outils de la classe...)

- La transmission des savoirs, la conduite de la classe, les interactions, les régulations avec les élèves, les choix, les ajustements opérés en direct, les évaluations prévues...

Sa rédaction cherche à mettre en valeur les actions et pratiques professionnelles que vous jugez important de retenir. Au cours de la période écoulée, celle-ci illustre, si possible, la prise en compte des échanges issus de l'accompagnement précédent avec vos tuteurs.

2- Dimension collective (l'établissement)

Celui-ci est construit à partir d'un cadre commun :

- L'implication dans l'équipe pédagogique
- L'implication dans la communauté éducative
- Les obligations professionnelles

Sa rédaction met en lumière votre activité individuelle et/ou collective, que vous jugez important de retenir dans le cadre de sa formation. Au cours de la période écoulée, celle-ci illustre, si possible, la prise en compte des échanges issus de l'accompagnement précédent avec vos tuteurs.

A RENSEIGNER AVANT CHAQUE ENTRETIEN DES STAGES M2

- ETAPE n°3 : une auto-évaluation sur les compétences professionnelles mobilisées au regard des descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

VI. Grille d'auto-évaluation professionnelle

A l'aide de l'échelle de mesure suggérée de 0 à 4, vous estimez le niveau de maîtrise que vous pensez posséder pour chacune des compétences mobilisées dans vos expériences en milieu professionnel.

Ensuite, avec votre positionnement de 0 à 4 réalisé pour chaque groupe de compétences, vous pourrez construire votre « profil » de compétences professionnelles et analyser celui-ci avant chaque entretien.

- ETAPE n°4 : Plan de formation et développement professionnel

VII. Développement professionnel

Cette étape ouvre sur l'auto-régulation dans chacune des deux années de formation, c'est-à-dire la démarche que vous allez employer lors de la prochaine période entre chaque stage et les moyens à mettre œuvre pour améliorer votre action.

A RENSEIGNER A L'ISSUE DE CHAQUE ANNEE DE MASTER

- ETAPE n°5 : Bilan d'année de formation

VIII. Bilan

Suite à ce travail, vous pourrez exprimer de façon libre, le bilan que vous tirez de chaque année de formation.

- ETAPE n°6 : Préparation aux concours

IX. Préparation à l'entretien

Dans cette dernière partie, le travail réflexif réalisé en amont vous permettra de préparer votre présentation et votre entretien d'admission.

Tout au long de la rédaction du portfolio, vous apportez une analyse critique et constructive sur votre parcours, expériences en milieu professionnel, auto-positionnement... C'est l'occasion pour vous de préciser les raisons de vos actions (pourquoi cela se passe-t-il ?), les difficultés que vous avez pu rencontrer (comment cela se passe-t-il ?), les questions que vous vous posez (que se passe-t-il ?) et ce que vous pourriez mieux faire (que peut-on améliorer ?) ...

2. L'OUTIL

I - Identification

Nom :

Prénom :

Site de formation INSPE :

Depuis le :

II – Expériences professionnelles

Vous exposez vos expériences en milieu professionnel réalisées, ainsi que les niveaux d'enseignement observés ou pris en charge au cours de votre formation. Pour chacun de ces éléments, vous apportez un regard (critique et constructif) sur ces expériences.

Année de formation	Expériences en milieu professionnel (Intitulé – établissement ou organisme – activité – durée)	Votre regard (plus-values, apports entre les différentes expériences, diversité, complémentarité...)
LICENCE		
MASTER 1		

MASTER 2		

Vous exposez également les autres fonctions/missions exercées (implication dans la vie citoyenne, associative...) dès lors qu'elles répondent au développement de vos compétences professionnelles issues du référentiel métier d'enseignant. Vous apportez une analyse, un regard (critique et constructif) sur vos choix effectués.

Autre(s) fonction(s) / mission(s) particulières exercées (au niveau local, académique ou national)	Votre regard

III – Etudes et Formation MEEF

Dans cette partie, vous mettez en lumière vos formations validées, vos certifications et diplômes détenus, dès qu'ils répondent aux besoins de l'institution et du système éducatif et/ou qu'ils renforcent votre niveau de qualification au métier de professeur.

Certifications/diplômes acquis et formations validées	Votre regard (intérêt, apports...)

**PREMIERE ANNEE DE
FORMATION**

M1 MEEF

SECOND DEGRE

Année scolaire

20..- 20..

IV – Les conditions d'exercice M1

Il s'agit ici d'exprimer et de mettre en lumière les conditions d'exercice de vos expériences en milieu professionnel dans le cadre de votre première année de formation. Pour chaque stage, vous décrirez le contexte professionnel en expliquant le lieu de votre stage, les classes que vous avez observées ou dans lesquelles vous avez enseigné, etc.

Pour chacun de ces éléments, vous apportez un commentaire ou une réflexion sur les informations portées.

Description du contexte professionnel		Votre réflexion
Stage 1		
Stage 2		

V – Compte rendu d'activités et analyse M1 (à renseigner à l'issue de chaque stage)

1. L'environnement professionnel « propre » (la classe)

Ici, vous exposez les réalisations et les démarches **déterminantes** (points saillants et non une liste d'actions) pour caractériser la mise en œuvre des compétences professionnelles dans le cadre de vos expériences en milieu professionnel et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves. Au cours de la période de formation écoulée, celles-ci illustrent la prise en compte des échanges issus de l'accompagnement par vos deux tuteurs (établissement et INSPE).

Vous apportez une analyse, un regard (critique et constructif) des questions que vous vous posez, ce que vous pouvez améliorer...

Cadre professionnel	En vous appuyant sur le CdC des stages et si possible sur les échanges réalisés avec les tuteurs établissement et INSPE, vous exposez les démarches et activités que vous souhaitez illustrer pour caractériser les compétences professionnelles mobilisées		Votre analyse (Décrire/Expliquer/Remédier)
Préparation et organisation des enseignements	Stage 1		
	Stage 2		

Situation d'enseignement (Observer, analyser, conduire, réguler)	Stage 1		
	Stage 2		

2. La dimension collective (l'établissement)

*A présent, vous exposez vos échanges/observations réalisés avec vos tuteurs sur les activités « en établissement » qui vous paraissent **déterminantes (points saillants et non une liste d'actions)**, pour identifier les compétences liées à l'implication de l'enseignant dans l'équipe pédagogique, à la vie de l'établissement, au suivi des élèves et dans son implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement.*

Votre regard critique et constructif sur cette activité professionnelle vient préciser ce que vous en reprenez, les questions que vous vous posez, ce que vous pouvez améliorer...

Cadre professionnel	En vous appuyant sur le CdC des stages et sur les échanges réalisés avec les tuteurs établissement et INSPE, vous exposez les démarches et activités que vous souhaitez illustrer, pour identifier les compétences professionnelles mobilisées		Votre analyse
<p>L'équipe pédagogique (assurer la cohérence du parcours de l'élève, contribue à sa mesure au travail d'équipe, etc.)</p> <p>La communauté éducative (prendre en compte les caractéristiques de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs, etc.).</p>	Stage 1		
	Stage 2		
<p>Obligations professionnelles (assurer la sécurité des élèves, respecter et faire respecter le règlement intérieur, compléter les livrets d'évaluation, implication aux évaluations des acquis des élèves, respect de la déontologie...)</p>	Stage 1		
	Stage 2		

DEUXIEME ANNEE DE
FORMATION
M2 MEEF
SECOND DEGRE

Année scolaire

20..- 20..

IV – Les conditions d'exercice M2

Il s'agit ici d'exprimer et de mettre en lumière les conditions d'exercice de vos expériences en milieu professionnel dans le cadre de votre deuxième année de formation.... Pour cela, vous croisez des éléments du diagnostic initial sur l'établissement (le profil de l'établissement...) à votre positionnement au sein de celui-ci, au profil de l'équipe pédagogique, éducative, aux liens avec le projet d'école...

Pour chacun de ces éléments, vous apportez un commentaire ou une réflexion sur les informations portées.

Description du contexte professionnel	Votre réflexion

V – Compte rendu de vos activités et analyse M2 (à renseigner avant chaque entretien)

3. L'environnement professionnel « propre » (la classe)

Ici, vous exposez les réalisations et les démarches déterminantes (**points saillants et non une liste d'actions**) pour caractériser la mise en œuvre de vos compétences professionnelles dans le cadre de vos expériences en milieu professionnel et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves. Au cours de la période de formation écoulée, celles-ci illustrent la prise en compte des échanges issus de l'accompagnement par vos deux tuteurs (établissement et INSPE).

Votre regard critique et constructif sur votre activité professionnelle vient préciser les raisons de ses actions, les difficultés rencontrées, des questions que vous vous posez, ce que vous pouvez améliorer...

Cadre professionnel	En vous appuyant sur le CdC des stages et sur les échanges réalisés avec les tuteurs établissement et INSPE, vous exposez démarches et activités que vous souhaitez illustrer, pour identifier les compétences professionnelles mobilisées		Votre analyse (Décrire/Expliquer/Remédier)
Préparation et organisation des enseignements	Entretien de la visite 1 (Période 2)		
	Entretien de la visite 2 (Période 5)		
	Entretien de l'évaluation		

Situation d'enseignement (Observer, analyser, conduire, réguler)	Entretien de la visite 1 (Période 2)		
	Entretien de la visite 2 (Période 5)		
	Entretien de l'évaluation		

4. La dimension collective (l'établissement)

*A présent, vous exposez vos activités « en établissement » déterminantes (**points saillants et non une liste d'actions**) pour caractériser la mise en œuvre de vos compétences dans votre implication dans l'équipe pédagogique, à la vie de l'établissement, au suivi des élèves et dans votre implication dans les relations avec les partenaires et l'environnement. Au cours de la période de formation écoulée, celles-ci illustrent la prise en compte des échanges issus de l'accompagnement par vos deux tuteurs (établissement et INSPE).*

Votre regard critique et constructif sur votre activité professionnelle vient préciser les raisons de ses actions, les difficultés rencontrées, des questions que vous vous posez, ce que vous pouvez améliorer...

Cadre professionnel	En vous appuyant sur le CdC des stages et sur les échanges réalisés avec les tuteurs établissement et INSPE, vous exposez démarches et activités que vous souhaitez illustrer, pour identifier les compétences professionnelles mobilisées		Votre analyse (Décrire/Expliquer/Remédier)
<p align="center">Implication dans l'équipe pédagogique</p> <p>(Organisation de l'enseignement de la discipline en lien avec les textes en vigueur, les priorités nationales et académiques... : contribution au projet disciplinaire, à l'amélioration de l'enseignement de la discipline dans l'établissement...)</p>	Entretien de la visite 1 (Période 2)		
	Entretien de la visite 2 (Période 5)		
	Entretien de l'évaluation (Période 5)		
<p align="center">Implication dans la communauté éducative</p> <p>(Participation aux instances collectives, au travail en équipe, aux projets, contribution à la qualité du climat scolaire, implication à l'accompagnement des parcours des élèves, relations avec les familles et avec les partenaires de l'établissement ...)</p>	Entretien de la visite 1 (Période 2)		

	Entretien de la visite 2 (Période 5)		
	Entretien de l'évaluation (Période 5)		
<p align="center">Obligations Professionnelles</p> <p>(Participer aux conseils de classe, assurer la sécurité des élèves, respecter et faire respecter le règlement intérieur, implication à la mise en place des évaluations certificatives, aux tests de positionnement des élèves, respect de la déontologie...)</p>	Entretien de la visite 1 (Période 2)		
	Entretien de la visite 2 (Période 5)		

	Entretien de l'évaluation (Période 5)		
--	--	--	--

VI – Grille d'auto-évaluation professionnelle (à renseigner avant chaque entretien de la 2^{ème} année de master)

Pour chaque période, vous estimez le niveau d'appropriation que vous pensez posséder pour chacune des compétences identifiées ci-dessous au regard des descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier (fiche n°14 du BO n° 13 du 26 mars 2015). Pour cela, vous disposez d'une échelle de mesure de 0 à 4 (cf. Annexe p 37).

Remarque : si vous n'êtes pas en mesure d'estimer votre niveau de compétence atteint, vous apportez, selon le cas, la réponse « Non évaluable » (NE = si compétence non mobilisée) ou « Ne Se Prononce pas » (NSP = je ne sais pas m'auto-évaluer).

Ensuite, vous pourrez en « cliquant droit » sur votre « profil » de compétences professionnelles, modifier les données dans Excel et ajuster votre profil. Vous aurez alors un aperçu de vos zones de force, de celles potentielles et de celles à améliorer pour chaque période écoulée.

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction				Non Evaluable (NE) Ne Se Prononce Pas (NSP) Non atteint : degré 0 Palier 1 = degré 1 ou 2 Palier 2 = degré 3 ou 4		
Compétences professionnelles communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3

<p>CC1 : Faire partager les valeurs de la République</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<p>-Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>-Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>-Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>-Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>			
<p>CC2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. 	<p>Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance.</p>	<p>Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux de l'institution scolaire ; du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.</p>			
<p>CC6 : agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. 	<p>-Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi.</p> <p>-Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel.</p> <p>-Distingue l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.</p>	<p>-Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès.</p> <p>-Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement.</p> <p>-Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité.</p> <p>-Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations.</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. 					
Bilan (moyenne)						

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement				Non Evaluable (NE)		
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Ne Se Prononce Pas (NSP)		
				Non atteint : degré 0		
				Palier 1 = degré 1 ou 2		
				Palier 2 = degré 3 ou 4		
				Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
CC7 : maîtriser la langue française à des fins d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> -S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur. -Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif. 	<ul style="list-style-type: none"> -Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires. -Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse. 			
CC10 : Coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe. -Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> -S'investit de façon constructive dans les différents collectifs. -S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève. 			

	ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.					
CC11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> -Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement. -S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons intercycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible. 	-S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement.			
CC12 : Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves. 	<p>Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.</p> <p>Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.</p>	Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.			
C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socioéconomiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. 	Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives.	Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires			

				Bilan (moyenne)		
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique				Non Evaluable (NE) Ne Se Prononce Pas (NSP) Non atteint : degré 0 Palier 1 = degré 1 ou 2 Palier 2 = degré 3 ou 4		
Compétences communes à tous les professeurs	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. <p>En particulier, au collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves lors du passage d'un maître unique et polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. <p>En particulier, au lycée général et technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. -Connaît les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes. -Au lycée professionnel, veille à articuler les champs disciplinaires enseignés avec les temps de formation en milieu professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaît les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées. -Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement. 			

<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. <p>En particulier, au lycée professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant. -Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. -Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> -Par un guidage bienveillant, est attentif à ce que les élèves s'expriment dans une langue correcte dans diverses situations de communication et d'apprentissage. -Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires. 			
Bilan (moyenne)						

Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses				Non Evaluable (NE) Ne Se Prononce Pas (NSP) Non atteint : degré 0 Palier 1 = degré 1 ou 2 Palier 2 = degré 3 ou 4		
Compétences spécifiques eus professeurs puis communes à tous les professeurs puis personnels d'éducation	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> -Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle en activités réalisables pour les élèves. -Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences sur la base des contenus et de la nécessaire progressivité des apprentissages. -Organise la mise en œuvre de la séance en dégageant clairement les 	<ul style="list-style-type: none"> -Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves. Veille à la diversification des supports proposés aux élèves. -Adopte des postures professionnelles diversifiées en fonction des activités engagées. -Fait acquérir aux élèves des méthodes de travail. 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. - Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. <p>En particulier, au lycée général et technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. - Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. <p>En particulier, au lycée professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques. - Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle. 	<p>étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...). -Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches. -Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage. -En particulier au LP, prend appui sur le référentiel d'activités et de certification pour construire la progression des apprentissages. 	<p>Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves. 			
<p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> -Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. -Énonce et explicite l'objet des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> -Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. -Explicite les enjeux et les attendus, 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. <p>En particulier, au lycée professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves. - Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés. - Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur. 	<p>-Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant.</p> <p>Dynamise les échanges entre les élèves.</p> <p>-Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe.</p> <p>Veille au respect des règles de sécurité.</p>	<p>-Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide.</p> <p>-Favorise la collaboration entre les élèves.</p> <p>-Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié.</p> <p>-En LP, propose des conditions de travail proches de celles de la réalité professionnelle.</p>			
<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation. - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. 	<p>-S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations.</p> <p>Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents.</p> <p>-Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles.</p>	<p>-Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement.</p> <p>-Varie les techniques et les modalités d'évaluation.</p> <p>-Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils.</p> <p>-Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'autoévaluation.</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation 					
CC3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> -S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectivées pour ajuster son action auprès des élèves. -Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et aide ces derniers à les améliorer. 			
CC4 : prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves - Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. 	<ul style="list-style-type: none"> -Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées. -Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> -Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives. -Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées. -Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations. 			
CC5 : accompagner les élèves dans leur parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. 	<ul style="list-style-type: none"> -Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages. -Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi. -Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement. 	<ul style="list-style-type: none"> Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation. 			

	- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.					
Bilan (moyenne)						

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication				Non Evaluable (NE)		
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Ne Se Prononce Pas (NSP)		
				Non atteint : degré 0		
				Palier 1 = degré 1 ou 2		
				Palier 2 = degré 3 ou 4		
				Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
CC9 : intégrer les éléments de la culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet. - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. 	<ul style="list-style-type: none"> -Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier. -Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur Internet. -Connait et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former. 	<ul style="list-style-type: none"> -Exerce une veille documentaire -Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances. Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources. -Aide l'élève à structurer l'information recueillie. -Intègre à une activité une modalité de travail numérique qui améliore l'implication – individuelle et collaborative – des élèves dans leurs apprentissages. -Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans 			

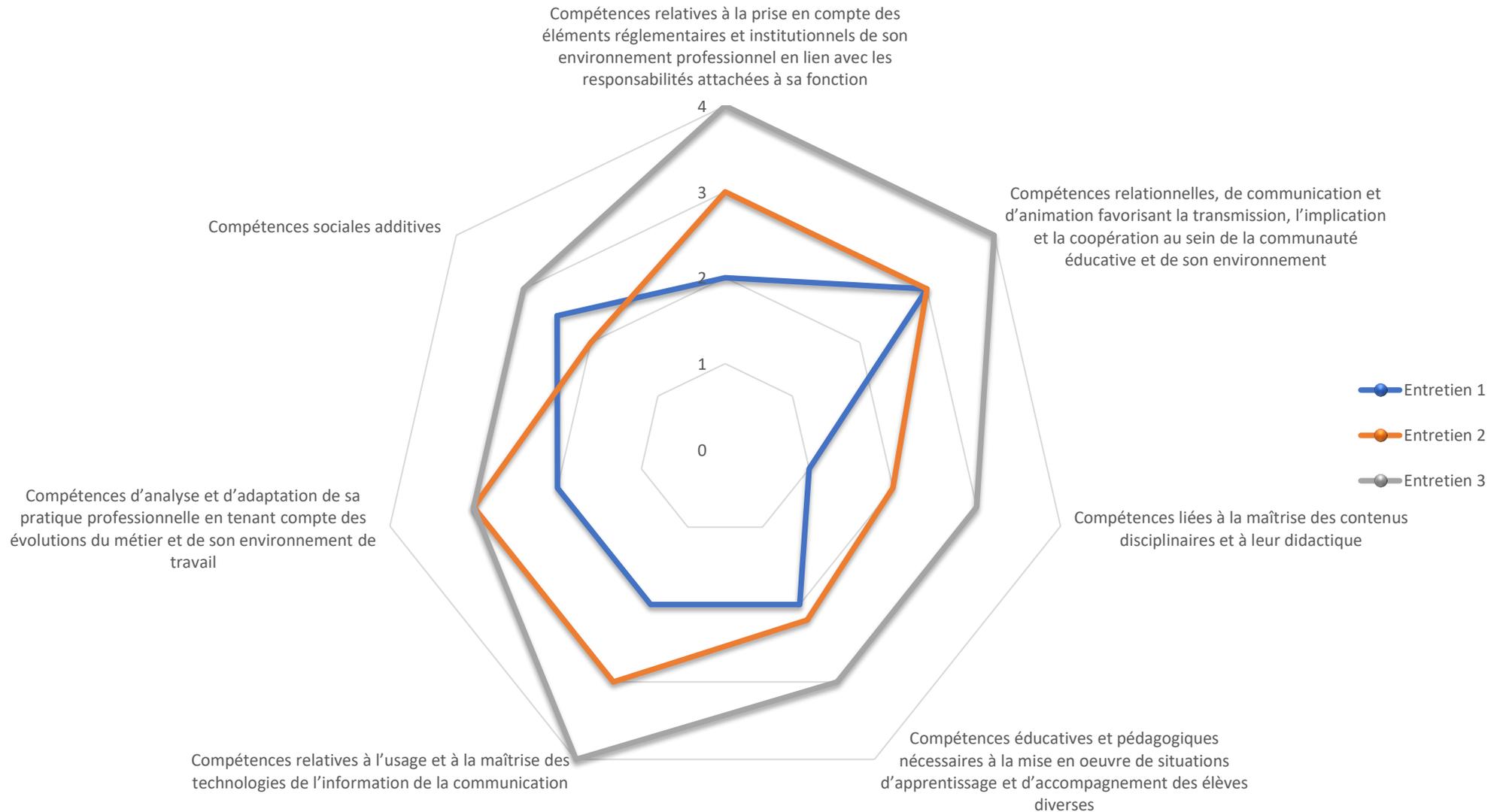
			le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier.			
Bilan						

Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail				Non Evaluable (NE)		
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	Descripteurs de la compétence professionnelle	Palier 1	Palier 2	Ne Se Prononce Pas (NSP)		
				Non attentif : 0		
				Palier 1 = 1 ou 2		
				Palier 2 = 3 ou 4		
				Master 2		
				Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
CC14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement. - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. - Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> -Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter. -Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence. 	<ul style="list-style-type: none"> -Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques. -S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement 			
Bilan						

Compétences sociales additives		Non Evaluable (NE)		
Compétences professionnelles communes et personnels d'éducation autres	Descripteurs de la compétence professionnelle	Ne Se Prononce Pas (NSP)		
		Non atteint : 0		
		Palier 1 = 1 ou 2		
		Palier 2 = 3 ou 4		
		Master 2		
		Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
Avoir le sens de l'intérêt général	<ul style="list-style-type: none"> - Fait preuve d'exemplarité dans son comportement, d'impartialité et du sens de l'intérêt public. Respecte les règles déontologiques. - Communique ces valeurs à l'ensemble des personnels de l'établissement en encourageant leur mise en œuvre. 			
Manifester de l'ouverture d'esprit et être capable de se remettre en question et de se former	<ul style="list-style-type: none"> - Fait preuve de curiosité d'esprit et de diversité de ses centres d'intérêts. Saisit les opportunités pour développer son potentiel. - Accepte de remettre en cause ses pratiques pour progresser. - Est soucieux de se former 			
Disposer d'un esprit créatif et manifester de l'intérêt pour l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Apporte des idées innovantes et fait preuve de créativité pour atteindre l'objectif ou améliorer les systèmes ou les processus existants. 			
Savoir d'adapter	<ul style="list-style-type: none"> - Est capable de s'adapter dans tous les domaines, en faisant preuve de pragmatisme dans l'action quotidienne. - Met en œuvre des actions correctives quand les objectifs ne sont pas atteints. - Fait preuve de réactivité en toute circonstance : gestion de l'imprévu, des obstacles, de l'urgence et des simultanités. 			
S'impliquer et s'engager	<ul style="list-style-type: none"> - Goût de l'action, degré d'investissement et de conviction, volonté, sens des responsabilités. 			
Résister au stress	<ul style="list-style-type: none"> - Sérénité, maîtrise de soi, contrôle des émotions et des impulsions en situation de pression. - Capacité à conserver ses moyens dans la durée. 			
Bilan (moyenne)				

Profil de mes compétences professionnelles

MASTER 2



VII – Développement professionnel

Au regard de votre analyse portée sur votre auto-positionnement dans la grille de compétences professionnelles, vous proposez un plan de développement professionnel et formulez vos besoins de formation accessible (institutionnelle, collaborative...) à court et moyen terme en lien avec des compétences professionnelles à consolider.

Master 2

	Analyse portée par l'étudiant sur son auto-positionnement (analyse des « zones » de force et des « zones » à consolider)	Axe(s) de travail	Action(s) de remédiation à entreprendre	Échéance prévue
Entretien de la visite 1				
Entretien de la visite 2				
Entretien de l'évaluation				

VIII – Bilan de formation

Au regard de chaque année de formation, vous exprimez, de façon libre, le bilan que vous tirez de celle-ci.

MASTER 1

MASTER 2

PREPARATION AUX CONCOURS DU SECOND DEGRE

IX – Préparation concours : l'épreuve « d'entretien »

Rappel de l'épreuve :

L'épreuve d'entretien est commune à l'ensemble des concours, lors de la phase d'admission. D'une durée de trente-cinq minutes pour un coefficient 3, elle "vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire".

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Au préalable, le candidat admissible devra transmettre une fiche de candidature selon des modalités définies. Cette fiche, dont un modèle est présenté en annexe des textes, permet aux candidats de détailler son parcours de formation initiale, ses expériences (stages). L'entretien se déroule en français.

Préparation à la présentation :

Au regard de votre parcours, de vos qualifications et diplômes obtenus, de vos expériences en milieu professionnel, de vos travaux de recherche, et à la lumière de votre auto-positionnement, vous faites un bilan des compétences professionnelles acquises durant votre formation et celles pré-requises pour exercer le métier d'enseignant.

1. Mon parcours :

2. Mes qualifications et diplômes obtenus :

3. Mes travaux de recherche :

4. Mes expériences en milieu professionnel :

5. Mon bilan de compétences professionnelles acquises/requises :

6. Mes arguments pour exprimer ma motivation :

3. ANNEXE

ACCOMPAGNEMENT A L'AUTO-EVALUATION

Niveau de compétence atteint	Echelle de mesure	Paliers
Cette compétence requiert une grande amélioration . Vous ne connaissez pas ce qu'elle implique, vous ne possédez pas vraiment les moyens pour exprimer cette compétence.	0	
Cette compétence requiert une amélioration . Vous connaissez ce qu'elle implique mais vous n'avez pas les moyens de construire cette compétence.		
Cette compétence est en voie de développement . Vous arrivez à exprimer cette compétence quelques fois seulement. La mise en œuvre de cette compétence vous demande beaucoup d'effort.	1	Palier 1
Cette compétence est un potentiel en développement certain . Vous l'exprimez de plus en plus, dans plusieurs contextes, mais vous manquez un peu d'expérience ou d'occasions de l'exprimer.	2	

Cette compétence est une force que vous reconnaissez . Vous savez mobiliser les moyens pour agir avec compétence dans la majorité des situations et des contextes.	3	Palier2
Cette compétence est une force reconnue de tous . Vous agissez avec compétence dans toutes les situations et dans tous les contextes, au moment opportun et en fonction de ce qui est pertinent.	4	

Nancy Brassard, 2016